

Voyage en Andalousie 4èmes - Inscription

Comme annoncé lors des réunions du début d'année, le projet en langue vivante réunit les trois classes de quatrième pour un séjour en Andalousie.

Ce séjour concerne 45 élèves au total.

Le séjour se fera : **du lundi 27 avril au vendredi 01 mai 2020**

- Départ en avion : Lundi 27 avril 2020.
Rendez-vous à l'aéroport Marseille-Provence à 05h00.
- Retour en avion : Vendredi 01 mai arrivée à l'aéroport Marseille-Provence à 23h10.

NB : prévoir un petit déjeuner + un pique-nique pour le déjeuner du 1^{er} jour (sans bouteille, pas de liquide)

Le montant de la participation au séjour est fixé à **800,00 €** par élève, et comprend :

Ce tarif pourra éventuellement être revu en cas d'augmentation du prix du carburant ou des taxes d'aéroport

- Trajets aller/retour en avion (avec la compagnie IBERIA)
- Autocar privé pendant tout le séjour
- Hébergement en familles en pension complète
- Visites
- Assurances annulation individuelle et collective

Un chèque de réservation de 300,00 € devra être versé à l'inscription.

Dès à présent nous vous recommandons de vérifier que votre enfant possède une carte d'identité à jour ou bien un passeport personnel en cours de validité, ainsi que la carte européenne de sécurité sociale (celle-ci s'obtient en en faisant la demande à votre centre de sécurité sociale).

Le règlement restant sera porté sur les prochaines factures trimestrielles :

Facture de décembre : 250 €

Facture de mars : 250 €

ATTENTION : Si nous recueillons plus de 45 inscriptions, les participants seront tirés au sort.

----- Bulletin d'inscription -----

A rapporter à M. Servais avant le mercredi 06 novembre

(joindre impérativement un chèque de 300 € à l'ordre de OGEC MAZENOD)

Je soussigné(e) (nom du responsable légal)

responsable légal de l'élève (nom, prénom, classe)

ayant pris connaissance de toutes les modalités du séjour, je demande l'inscription de mon enfant
et m'engage à régler l'intégralité de la somme due suivant l'échelonnement prévu.

Signature :

précédée de la mention "Bon pour accord"

Cette inscription vaut engagement et nous ne procéderons à aucun remboursement du chèque de réservation en cas de désistement de votre part, ou d'exclusion de la participation pour motif disciplinaire.